

aux bras, aux jambes et sur tout le corps. On dut abattre l'animal pour lui faire échapper.

Le docteur Béal, appelé à donner ses soins au blessé, estime que l'animal est grave.

A LA PHILHARMONIE — Ce soir, 10 h. 30, à la salle des fêtes de la rue de Lille.

A LA FANTASIE DU "BLANC-FOU" — Spectacle général, ce soir, mercredi, à 19 h. 45, à l'Opéra, rue de Lille.

BONDUES

La fête annuelle de la « Saint-Vaast » suivait la tradition. La Saint-Vaast, célébrée sous forme d'assise, le lundi de la Pentecôte, est-à-dire bondue-mardi. Comme de coutume, une messe solennelle sera chantée à 10 h., à l'ouverture des membres défunts.

L'assemblée générale annuelle de la société se tiendra à 11 h. 30, grande salle du Café de l'Harmonie.

A LA GROBALÉE LA CIGLIENNE — Outre des représentations de la semaine dernière, les voix de la messe musicale sont à l'ordre du jour.

Vendredi, à 19 h. 45, à l'église, récitation grégorienne de la messe avec orchestre.

Présence indépendante aux deux réceptions.

LINSELLES

LES FUNÉRAILLES

D'UN MUTILÉ DE LA GUERRE

Mardi matin à 9 h., en l'église de Linselles, ont été célébrées les funérailles de M. Augustin Boussat, ancien combattant, grand mutilé de la guerre, dont nous avons annoncé la mort.

Un enterrement très solennel a été fait au domaine mortuaire, rue du Quai-Bois, où M. l'abbé Blondel, vicaire de la paroisse.

En tête du funèbre cortège, on remarqua l'importance déléguée de l'Amicale linselloise des Anciens Combattants et du groupe local des Mutilés de la guerre, précédés des drapeaux respectifs d'associations.

Les anciens combattants avaient offert une paix en bronze et les Mutilés, une superbe plaque.

Le deuil était conduite par les fils du défunt, MM. Augustin, Georges et Félix Boussat. La messe a été dite par M. l'abbé Dumortier, prêtre habité en la paroisse, dans la chapelle de la maison de son frère, auquel il a été adjoint, rue de la République, de sa femme et de sa petite-fille, âgée de 2 ans.

Après avoir actionné son appareil avec succès, il s'engagera dans le carrefour formé par la rue Solferino. A ce moment, il fut arrêté vers l'auto qui conduisait M. Georges Soulard, brasseur, 39, rue Jean-Jaurès, à Douai. Elle longeait la rue Solferino, se dirigeant vers le boulevard Vauban.

M. Deninck voulut éviter la rencontre, donna un coup de volant à gauche, mais malgré cela, la collision se produisit.

L'auteur de la mort, M. Deninck, qui vint se renverser sur le trottoir qui contourne l'église du Sacré-Cœur.

M. Deninck sortira quelques minutes plus tard.

Les nombreux témoins de l'accident se presseront de dégager les occupants de la voiture retournée. Successivement, ils en retireront la fillette, qui n'avait pas été gravement blessée; la mère et la femme de M. Deninck, qui ne portaient que des contusions sans gravité; et, enfin, le conducteur qui paraissaient plus sérieusement blessés à la tête.

On le conduisit dans une pharmacie proche où un pansement fut effectué. M. Deninck fut également blessé à la poitrine, mais cette blessure ne sembla pas grave.

La fête annuelle des « Sauveteurs »

La société de pompiers « Les Sauveteurs » célébra sa fête annuelle le dimanche 22 mai prochain.

Le banquet traditionnel sera donné le même jour à 13 h. 30, dans la grande salle de l'hôtel des Trois-Rois. Il sera présidé par M. André Dessaix, commandant général du Nord, maire de la ville.

AU CERCLE D'ÉTUDES DE LA J. C.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le Cercle d'études de la J. C. aura lieu vendredi 11 mai, à 19 h. 30.

BOUSSECQUE

Les sociétés bousbecquoises à la fête fédérale de Roubaix

L'Union Oxydronique se rendra à Roubaix, le dimanche 12 mai, pour y participer à la fête fédérale des Sociétés du Nord et de l'Asie-Café.

En préparation aux auditions qu'elles donneront, une répétition générale sera le 10 mai pour l'harmonie, dimanche 11 mai, pour l'union oxydronique, le vendredi à la même heure, Café du Grand Saint-Martin.

COMINES

LES FUNÉRAILLES

D'ALBERT WUYLSTEKE

Nous avons relaté longuement le pénible drame qui s'est produit samedi matin, à Comines, dans le quartier du Cornet des Castelleries, au cours duquel un ouvrier mancien, Albert Wuylsteke, avait tenté, dans une crise de folie, de tuer sa femme avec un rasoir. N'ayant réussi qu'à l'atteindre, il se transtocqua dans la gare, alors qu'il se trouvait dans une station-service. Le malheureux atteignit Wuylsteke, qui, après plusieurs tentatives de son habitation où il séjournait sur le poêle allumé. Quelques minutes plus tard, il expira sous les yeux de sa petite fille.

Le docteur Deseine, de Comines, vient constater le décès de Wuylsteke et après avoir accordé le permis d'inhumer, il le refuse quelques instants, mais à la suite d'un second examen de cadavre.

Le curé de Comines, monsieur Descarre, toulousain car le praticien ainsi que M. Gérin, commissaire de police de Comines, ne s'expliquent pas très bien la façon dont la blessure avait été faite.

Le Parquet de Lille, alerté, descendit à Comines et M. Vielledent, médecin légiste, procéda à l'autopsie. Celui-ci accorde aussi le permis d'inhumer.

Les funérailles de M. Albert Wuylsteke eurent donc lieu mardi matin à 8 h. 30, la levée du corps fut faite à la morgue de l'hôpital par M. l'abbé Lefèvre, vicaire de Comines. De nombreux amis du défunt suivirent le cortège, notamment un délégué des sapeurs-pompiers de Comines, le commandant de M. Désiré Debroux.

A l'issue de la cérémonie religieuse eut lieu l'inhumation dans le cimetière de la ville.

M. Maurice Lepoutre, marchal-ferrant à Comines, qui avait nosés des fonds de la Société mutuelle d'anciens combattants, a été condamné à deux années d'emprisonnement avec sursis

On se rappelle le mystère qui entoura durant plus de dix jours la disparition de M. Maurice Lepoutre, marchal-ferrant, demeurant 48, rue d'Illiers à Comines. Nous avons longuement relaté les circonstances de cette affaire.

Le 1^{er} mars, relevant de maladie M. Maurice Lepoutre s'était rendu chez des amis à Wervicq-Sud et depuis lors n'a pas été revu quoique l'enquête active ait été menée par M. Gérin, commissaire de police à Comines, et par M. Delannoy, chef de la troisième Division et Cools, rédacteur principal à la Préfecture.

Cette affaire a été examinée notamment, les nouveaux amis de l'installation des branchements et constructeurs d'un intéressant le Syndicat intercommunal d'Ile, Leers et Lys-lez-Lannoy.

Un douanier se noie accidentellement à Ghélyeved

Dimanche soir un batelier, dont la barrière était amarrée dans l'écanal de Furnes, entendit le bruit d'une chute dans l'eau. On procéda à des recherches et à 23 h., le corps d'un douanier, Alfred Dekoster, domicilié à Bray-Dunes, mar-

sonnement avec le Syndicat du sursis, après plaintes de M. Thellier.

La soirée des Anciens Combattants

La soirée organisée dimanche dernier par la Tournée Bertal dans la salle des Anciens Combattants a obtenu un succès des plus complets. Devant l'affluence, et à l'assassinat général des militaires tristes se réjouissant au son des louanges de leur chef, il a été proposé un nouveau programme qui n'a doute pas déplu à l'ensemble Bertal. Bécamens et tous les sympathisants attirés par la troupe se hâtent de retenir leurs places.

L'ordre des six enfants, Guimone Cat, âgée de 17 ans, roulit déshabillé son père. Céline, atteinte en plein ventre, s'évade.

Le jeune homme fut arrêté et placé sous mandat de dépôt. Il a été mis, mardi, en liberté provisoire par M. Dejean de la Baie, juge d'instruction.

LILLE

Faculté de droit de l'Université de Lille

Une session d'examen de diplôme d'Etudes supérieures débute, de lundi à vendredi, à 9 h. 30, à la Faculté de Droit, 9, rue Auguste-Angelot à Lille.

Vendredi, à 12 h. 45, à l'église, récitation grégorienne de la messe avec orchestre.

Présence indépendante aux deux réceptions.

Faculté des Sciences

La Faculté des Sciences a pris la suite de la Caisses des Anciens Combattants.

La fête annuelle de la « Saint-Vaast »

Sous la tradition, la Société des secours mutuels, la Saint-Vaast, célébrera sa fête annuelle, le lundi de la Pentecôte, à savoir, lundi 12 mai, à 10 h., à l'Institution des membres défunts.

Assemblée générale annuelle de la société

La soirée se tiendra à 11 h. 30, grande salle du Café de l'Harmonie.

A LA PHILHARMONIE

Le 10 mai, à 19 h. 45, répétition de la symphonie de la « Saint-Vaast », célébrera sa fête annuelle, le lundi de la Pentecôte.

A LA FANTASIE DU "BLANC-FOU"

Le 10 mai, à 19 h. 45, à l'Opéra, rue de Lille.

BONDUES

La fête annuelle de la « Saint-Vaast »

Sous la tradition, la Société des secours mutuels, la Saint-Vaast, célébrera sa fête annuelle, le lundi de la Pentecôte.

La soirée des Anciens Combattants

La soirée organisée dimanche dernier par la Tournée Bertal dans la salle des Anciens Combattants a obtenu un succès des plus complets. Devant l'affluence, et à l'assassinat général des militaires tristes se réjouissant au son des louanges de leur chef, il a été proposé un nouveau programme qui n'a doute pas déplu à l'ensemble Bertal. Bécamens et tous les sympathisants attirés par la troupe se hâtent de retenir leurs places.

L'ordre des six enfants, Guimone Cat, âgée de 17 ans, roulit déshabillé son père. Céline, atteinte en plein ventre, s'évade.

Le jeune homme fut arrêté et placé sous mandat de dépôt. Il a été mis, mardi, en liberté provisoire par M. Dejean de la Baie, juge d'instruction.

PERNOD EXPORT

Faculté des Sciences

La Faculté des Sciences a pris la suite de la Caisses des Anciens Combattants.

La fête annuelle de la « Saint-Vaast »

Sous la tradition, la Société des secours mutuels, la Saint-Vaast, célébrera sa fête annuelle, le lundi de la Pentecôte.

Assemblée générale annuelle de la société

La soirée se tiendra à 11 h. 30, grande salle du Café de l'Harmonie.

A LA PHILHARMONIE

Le 10 mai, à 19 h. 45, répétition de la symphonie de la « Saint-Vaast », célébrera sa fête annuelle, le lundi de la Pentecôte.

A LA FANTASIE DU "BLANC-FOU"

Le 10 mai, à 19 h. 45, à l'Opéra, rue de Lille.

BONDUES

La fête annuelle de la « Saint-Vaast »

Sous la tradition, la Société des secours mutuels, la Saint-Vaast, célébrera sa fête annuelle, le lundi de la Pentecôte.

Assemblée générale annuelle de la société

La soirée se tiendra à 11 h. 30, grande salle du Café de l'Harmonie.

A LA PHILHARMONIE

Le 10 mai, à 19 h. 45, répétition de la symphonie de la « Saint-Vaast », célébrera sa fête annuelle, le lundi de la Pentecôte.

A LA FANTASIE DU "BLANC-FOU"

Le 10 mai, à 19 h. 45, à l'Opéra, rue de Lille.

BONDUES

La fête annuelle de la « Saint-Vaast »

Sous la tradition, la Société des secours mutuels, la Saint-Vaast, célébrera sa fête annuelle, le lundi de la Pentecôte.

Assemblée générale annuelle de la société

La soirée se tiendra à 11 h. 30, grande salle du Café de l'Harmonie.

A LA PHILHARMONIE

Le 10 mai, à 19 h. 45, répétition de la symphonie de la « Saint-Vaast », célébrera sa fête annuelle, le lundi de la Pentecôte.

A LA FANTASIE DU "BLANC-FOU"

Le 10 mai, à 19 h. 45, à l'Opéra, rue de Lille.

BONDUES

La fête annuelle de la « Saint-Vaast »

Sous la tradition, la Société des secours mutuels, la Saint-Vaast, célébrera sa fête annuelle, le lundi de la Pentecôte.

Assemblée générale annuelle de la société

La soirée se tiendra à 11 h. 30, grande salle du Café de l'Harmonie.

A LA PHILHARMONIE

Le 10 mai, à 19 h. 45, répétition de la symphonie de la « Saint-Vaast », célébrera sa fête annuelle, le lundi de la Pentecôte.

A LA FANTASIE DU "BLANC-FOU"

Le 10 mai, à 19 h. 45, à l'Opéra, rue de Lille.

BONDUES

La fête annuelle de la « Saint-Vaast »